Compte rendu du premier Conseil d'Ecole de Rouget de l'Isle – 18 octobre 2021

Présents :
Mme Baradji, directrice de l'école Rouget de l'Isle

Equipe enseignante :
Mesdames Liard, Verrier, Kreidler, Marion, Potiron, Baker, Rodrigues, Paillette, Asquié, Beauruel, Sarazin et Messieurs Béal, Lasbronias, Gendron, Sevim, Poupine et Zimmermann.

Pour les représentants de parents d'élèves LIPE :
Mesdames Gaye, Dron, Baert, Fontaine, André, Thévenet, Rivière, Tisseau, Tsia, Belhaoua, Malenfant, Bouzigon, Abes, Athimon-Rouaud, Daou, Adam, Jehan, Mariani, Hebri, Capo Chichi, Bloino, Gobbi, Le Guern, M André, Bernasconi, Belenger
Pour la Mairie : Mme Djebarri

Excusés :

Mme Landrieu, psychologue scolaire

Mme Sadia aide à dominante relationnelle

Début du conseil prévu à 18h10

1/ Désignation du secrétaire de séance :

Prise de notes : Mme Potiron M Zimmermann

2/ Résultats des élections de parents d'élèves :

597 inscrits
Votants : 287
Bulletins blancs ou nuls : 18
Suffrages exprimés : 269
48,07 % de participation (52% l'an dernier)
La LIPE a obtenu 13 sièges sur 15
La PEEP a obtenu 2 sièges sur 15
La Lipe est déçue par le taux de participation et se demande si c'est une conséquence des modalités de vote par correspondance uniquement. Le vote hybride est adopté pour l'an prochain.

3/ Règlement intérieur

Nouveau règlement intérieur réalisé à partir du nouveau règlement départemental, par un collectif de directeurs de Courbevoie, afin que toutes les écoles aient le même (annexes : charte de la laïcité, protocole harcèlement, charte internet)

(en gras : fermeture des portes à 8h30 précises, prendre connaissance des livrets semestriels, tenue adaptée, téléphones interdits). Les LSU du cycle 2 ne sont plus accessibles lorsque l'enfant passe en CM2. Un mot sera donné aux parents leur demandant de prendre connaissance du livret et de le sauvegarder.

- Adopté à l'unanimité

4/ Présentation du protocole harcèlement

Si votre enfant subit de **façon répétée** des violences verbales et/ou morales (surnoms méchants, insultes, moqueries, brimades, rejets du groupe…), des violences physiques (bousculades, coups), des vols, commises **dans le but de nuire**, il est peut-être victime de harcèlement.

Lorsque ces mêmes faits se déroulent sur les réseaux sociaux, par SMS ou par courriel, on parle de cyberharcèlement.

Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions

- **Prenez rendez-vous avec la direction de l'école.**
- **Si la situation est avérée**, l'école mettra en œuvre, avec vous, les solutions adaptées pour que votre enfant ne subisse plus cette violence.
- **Si vous hésitez numéro vert 3020**.
- **Votre enfant peut craindre de parler** : rassurez-le , les adultes sont là pour l'aider et **faire cesser la violence qu'il subit**.

Identifiez le plus précisément possible la nature des problèmes : faits et éventuels auteurs et témoins.

Ne tentez pas de gérer vous-même le problème, d'une manière général, nous prévenir, nous nous occupons de ce qui se passe à l'école.

Le protocole mis en place à Courbevoie :

Un pôle ressource est mis en place sur la circonscription depuis la rentrée 2016.

Composition du pôle ressource :

Le pôle ressource est composé de 5 personnes, professionnels de l'Education nationale (directeurs, psychologue scolaire, conseiller pédagogique), exerçant à Courbevoie.

Ces personnes ont reçu une formation spécifique sur le harcèlement à l'école et le traitement des situations.

Comment solliciter le pôle ressource harcèlement ?

Contactez l'enseignant et/ou le directeur de l'école afin de lui exposer la situation ; ce dernier saisira la personne pilote du pôle ressource. Après concertation avec l'ensemble des membres et l'Inspectrice de la circonscription, une première analyse de la situation est effectuée. Si le harcèlement est avéré, deux membres du pôle ressource sont délégués pour intervenir dans l'école et traiter la situation. Dans ce cas, un rendez-vous est fixé avec l'enseignant de la classe.

Quelle méthode est employée ?

Après un entretien avec le directeur de l'école et/ou l'enseignant, les membres du pôle ressource se déplacent à l'école et reçoivent les enfants (et le cas échéant leur famille) concernés en entretiens. Il s'agit d'entretiens la plupart du temps individuels, basés sur la confiance et l'écoute. Ils sont menés dans la bienveillance et la fermeté. En aucun cas, les membres du pôle ressource ne sont dans la perspective d'une sanction, l'objectif est toujours **d'améliorer la situation et d'y mettre fin dans les meilleurs délais, afin de garantir le bien-être de chacun à l'école.**

On sait en effet que si l'enfant victime a besoin de réconfort, il ne faut cependant pas négliger le malaise ou la souffrance qu'exprime par ses actes l'enfant auteur de harcèlement. C'est la raison pour laquelle aucun enfant ne sera sanctionné dans le cadre du traitement d'une situation de harcèlement. C'est un travail sur la prise de conscience et le développement de l'empathie qui est mené.

Ce qui est mis en place à l'école en prévention : intervention d'un policier sur le harcèlement et les dangers d'internet, séances en classe, en EMC, adaptées à l'âge de enfants, discussions pour apprendre à vivre ensemble même si l'on est différent : comprendre, accepter la différence des autres, échanges systématiques avec les enfants en cas de conflits, projets collectifs : fresque, flashmob, journée de l'Allemagne, carnaval, apprendre à porter secours, projet bcdiste exposition/discussion : égalité garçons/filles, harcèlement, projets de classe, clips vidéo sur la tolérance, handicap.

Suite à une question de la Lipe concernant le climat scolaire actuel, celui-ci est plutôt bon. Depuis le début de l'année, il n'y a pas eu d'incidents particuliers, de situations de harcèlement ou d'enfant au comportement particulièrement difficile à gérer. Néanmoins, les zones sur le temps périscolaire réduisent l'espace de jeux. Il y a eu un accident (enfant qui s'est cogné contre le rebord de la fenêtre alors qu'il courait). Nous ne pouvons plus sortir la malle de jeux à partager en raison du protocole sanitaire.

5 /Modalités de Vote pour les rythmes scolaires

Bulletin secret adopté. Le conseil se tiendra le mardi 25 janvier.

Une information sera donnée par le biais des cahiers de correspondance afin d'assurer un large taux de participation au questionnaire à destination des familles. La LIPE prévoit un questionnaire pour les enfants. Mme Djebarri encourage les parents à leur demander leur avis. La Lipe propose, si le taux de participation est important, de voter afin de représenter l'avis des familles de l'école.

6/ La structure et le personnel de l'école, les effectifs, la section internationale

A ce jour, l'école compte 357 élèves soit une moyenne par classe de 23,8

Répartition des classes :

CP : 25/25/25
CE1 : 23/21/22
CE2 : 25/25/25
CM1 23/22/23
CM2 24/25/24

Nous déplorons les ***problèmes d'affectation*** :
Le complément : 20% de Mme Paillette a été nommé le 21 septembre, entraînant un changement d'enseignante (3 enseignantes différentes) et de jour de décharge.
A tout moment Mme Verrier peut être déplacée (TRS occupant un poste vacant non pourvu à la rentrée) et une AESH ne s'est pas présentée (Présence d'une AESH depuis le 1/10/2021 9h, en attente d'un temps plein de 24h).
Les représentants de parents soulèvent le fait que ces problèmes de postes non pourvus entrainant plusieurs changements d'enseignants sont récurrents et impactent pour la troisième année la cohorte d'élèves actuellement en CM1. Leur courrier adressé à Madame Fis, Directrice Académique, est resté sans réponse.

Le ***RASED*** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est composé d'une psychologue Mme Landrieu et d'une enseignante spécialisée à dominante relationnelle, Mme Sadia, qui intervient les vendredis matins auprès des CE1 puis des CP (tous puis ceux qui en ont le plus besoin, pour travailler sur le sens des apprentissages : pourquoi vient-on à l'école, qu'est-ce qu'ils apprennent.). Les postes d'enseignante à dominante pédagogique et d'enseignante référente ne sont pas pourvus.

Deux professeurs de sport Jérôme Vitel et Ivan Maté.
Une professeure de musique Sandra Mallet (départ le 1 octobre), non remplacée.
Une BCDiste Lisa Dumay.4 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) accompagnent 14 enfants ayant une notification pour une aide humaine (+2 en attente de validation, +2 en cours). 21 élèves ont un Projet Personnalisé de Scolarisation (dont deux en cours).

Section Internationale :

La section internationale Allemand compte 18 élèves cette année en élémentaire et 11 en maternelle. Les élèves sont répartis en 4 groupes CP, CE1, CE2 /CM1, CM2. Les élèves ont participé à la rentrée en musique et offert les traditionnelles schuletüte. La journée de l'Allemagne et le carnaval seront reconduits (demande de repas spécifique à la restauration). Les enfants iront le 6 décembre à la médiathèque de l'institut Goethe. Tous les élèves, ayant effectué une demande pour la section internationale allemande cette année n'ont pas été pris.

7/PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Le PPMS Intrusion a pour objectif d'apprendre à se cacher et à reconnaître le signal d'alerte. Nous apprenons à identifier les différentes sonneries pour savoir s'il faut se cacher, se confiner, ou évacuer. Nous attendons de savoir s'il y aura une date commune.

La date du PPMS mise à l'abri/confinement n'est pas encore connue.

Rappel, le jour de l'exercice, une affiche est apposée au portail, ne pas appeler l'école, se mettre à l'abri, écouter la radio France Bleu île de France 107.1

8/La Coopérative scolaire :

Mme Baradji et Mme Marion ont proposé de nouveau leur candidature qui a été approuvée et validée par le conseil de coopérative.

Nous laissons une coopérative avec un solde créditeur 3354,99 (an dernier 4267,56 euros : -900 euros en raison du projet fresque, l'artiste n'a pas pu recevoir la subvention obtenue par l'Inspection Académique de 900 euros en raison d'un problème administratif avec son numéro de siret, la coopérative a pris en charge cette somme). Le coût total de la fresque était de 3800 euros. Elle a été financé par une subvention de 500 de l'OCCE, par le bénéfice de la vente de photo (en deux fois 1500, 560), de la vente de gâteaux (920,35), pour laquelle nous remercions les parents pour leur active contribution et par vos dons aux coopératives de classe (reliquat donné par certaines classes, en moyenne 25 euros par enfant).

D'une manière générale, les fonds dépensés en 2020/2021 l'ont été dans les secteurs suivants : abonnements de classe, achats de livres, financement de réalisations artistiques individuelles ou collectives, de projets de classe, financement des sorties, fêtes (sapins, haribo…), assurance : 1025,20

La Lipe a vérifié les comptes qui sont équilibrés.

9/Travaux :

Demandés :

- Réfection du plafond du préau de la cour, remise en peinture des murs latéraux

A inscrire au budget 2021 :

Végétalisation /aménagements de la cour de récréation
(Participation de deux classes au projet petit jardinier, classes non retenues)

10) Résultats des évaluations CP/CE1

Dans l'ensemble, toujours bien réussi en français, légèrement moins en mathématiques (mais tout de même bien réussi). Cet écart est de moins en moins visible pour les CP qui arrivent. L'item sur la résolution de problème est un peu mieux réussi que l'an dernier en CP (21% élèves en difficultés contre 42% l'an dernier) et en CE1 (35%) mais reste à travailler. L'item pour associer un nombre à une position reste le moins bien réussi. En français c'est l'item sur la connaissance des lettres qui est moins bien réussi par les CP (29%). L'item lire à voix haute est à travailler (20% d'élèves en difficulté). Pour les CE1, l'item comprendre un texte lu seul est bien réussi (8%).
Les résultats des évaluations en 6ème au collège Pompidou sont très bons en français (3% d'élèves fragiles en orthographe, étude de la langue). 12% ont rencontré des difficultés pour l'item compréhension de l'écrit. En mathématiques, 11% rencontre des difficultés en numération et 22% en résolution de problèmes. Les résultats sont très bons en géométrie.

11) Premières informations sur les actions du projet d'école pour l'année 2021 2022 :

- **développement de l'axe 3** développer les projets scientifiques et technologiques: réflexion d'équipe pour travailler avec les robots (probot à programmer), le TNI, mettre en place dans toutes les classes le défi sciences.

- **volet culturel/nouveaux projets** :

- projet avec le musée Roybet : réalisation d'une œuvre collective pour décorer le hall de l'école si l'intervenante est remplacée (congé maternité)

- flashmob (danse avec toute l'école)

Ecole et cinéma pour toutes les classes, classes de découvertes pour les 3 CM2 en juin (deux classes à Plérin et une à Megève)

Reconduction des actions concernant :

- l'axe **1 Garantir un bon climat scolaire** :

Prévenir le harcèlement : intervention d'un policier sur le harcèlement et les dangers d'internet, séances en classe, en EMC, adaptées à l'âge de enfants : discussions pour apprendre à vivre ensemble même si l'on est différent, comprendre, accepter la différence des autres, projet avec Bcdiste exposition/discussion : égalité garçons/filles, harcèlement, délégués

Projets collectifs : fresque, vente de gâteaux, flashmob, journée de l'Allemagne, carnaval

Apprendre à porter secours : reconduction des ateliers avec la participation des parents

Apprendre à prendre soin de ses affaires (marquer les noms, responsabiliser les enfants)

- **Axe 2 : Faire progresser tous les élèves en français et mathématiques**

Tous les CM2 participent à Eclat de voix, toutes les classes à « silence on lit », groupes de lecture en CP, projet jeux mathématiques CE1, plan math CM1 CM2, plan français CE1 CE2,

Compte rendu rédigé par Mme Baradji, directrice,

Mme Gaye, LIPE